

Interruption de carrière / Crédit-temps / Congés thématiques

Communication de suspension temporaire ou d'occupation temporaire dans un secteur vital

Vous êtes actuellement en interruption de carrière, en crédit-temps ou en congé thématique.

Ce formulaire vous permet d'informer l'ONEM que:

- vous suspendez temporairement et totalement votre interruption de carrière / crédit-temps / congé thématique auprès de votre employeur qui appartient à un secteur vital, ou
- pendant votre interruption de carrière / crédit-temps / congé thématique chez votre employeur, vous allez être temporairement occupé auprès d'un autre employeur qui appartient à un secteur vital.

Renvoyez la déclaration complétée:

- **Comment?** Par lettre ou par mail.
- **Quand?** Immédiatement dès le début de la suspension complète de votre interruption de carrière / crédit-temps / congé thématique ou dès le début d'une occupation auprès d'un autre employeur que celui auprès duquel vous bénéficiez d'une interruption de carrière/d'un crédit-temps / d'un congé thématique.
- **Où?** Au bureau de l'ONEM de votre domicile (vous trouverez les coordonnées du bureau en introduisant votre code postal dans la rubrique "Cherchez un bureau de l'ONEM" en bas de la page d'accueil du site internet www.onem.be).

Avez-vous besoin d'informations complémentaires?

Consultez la feuille info T3 Suspension temporaire de l'interruption de carrière / du crédit-temps / des congés thématiques et occupation temporaire chez un employeur d'un secteur vital sur www.onem.be.

Si vous disposez d'un token citoyen ou d'une carte d'identité électronique, vous pouvez consulter votre dossier en ligne sur le site portail de la sécurité sociale www.socialsecurity.be. Des informations sur le token citoyen et sur la carte d'identité électronique sont également disponibles sur ce même site.

Données travailleur

Ce numéro se trouve au verso de votre carte d'identité.

Numéro d'identification du Registre national - -

Nom

Prénom

Rue

Numéro

Code postal

Localité

Pays

Grâce à votre numéro de téléphone et à votre adresse e-mail, l'ONEM peut vous contacter pour obtenir les informations éventuellement manquantes dans ce formulaire et donner une suite plus rapide à votre demande.

Gsm / Téléphone

E-mail@.....

Déclaration

La suspension temporaire n'est possible que durant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mai 2020. Cette période peut être prolongée jusqu'au 30 juin 2020 inclus par arrêté royal.

Consultez la feuille info T3 pour connaître les secteurs vitaux.

L'occupation chez l'autre employeur n'est possible que durant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mai 2020. Cette période peut être prolongée jusqu'au 30 juin 2020 inclus par arrêté royal.

Votre contrat de travail auprès de votre autre employeur doit être établi par écrit.

Vous devez introduire une nouvelle communication pour chaque nouvelle occupation.

Consultez la feuille info T3 pour connaître les secteurs vitaux.

Je déclare que je souhaite **suspendre temporairement et totalement** mon interruption de carrière / mon crédit-temps / mon congé thématique en vue de prester davantage d'heures auprès de mon employeur actuel qui appartient à un secteur vital, et ce

du au inclus.

Je déclare que, pendant mon interruption de carrière / de crédit-temps / de congé thématique chez mon employeur, je serai occupé auprès d'un autre **employeur qui appartient à un secteur vital**

du au inclus.

Veillez joindre une copie de votre contrat de travail.

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée, disponible dans les bureaux de l'ONEM.

N'oubliez pas de signer le formulaire avant de le renvoyer à l'ONEM.

Je certifie que toutes les données figurant sur ce formulaire sont exactes et que à défaut, je m'engage à faire l'objet d'éventuelles récupérations de mon allocation si lors de contrôles il apparaît que la réglementation applicable n'a pas été respectée. Je m'engage à communiquer immédiatement par écrit chaque modification de ces données au bureau de l'ONEM de mon domicile.

Date

Signature du travailleur